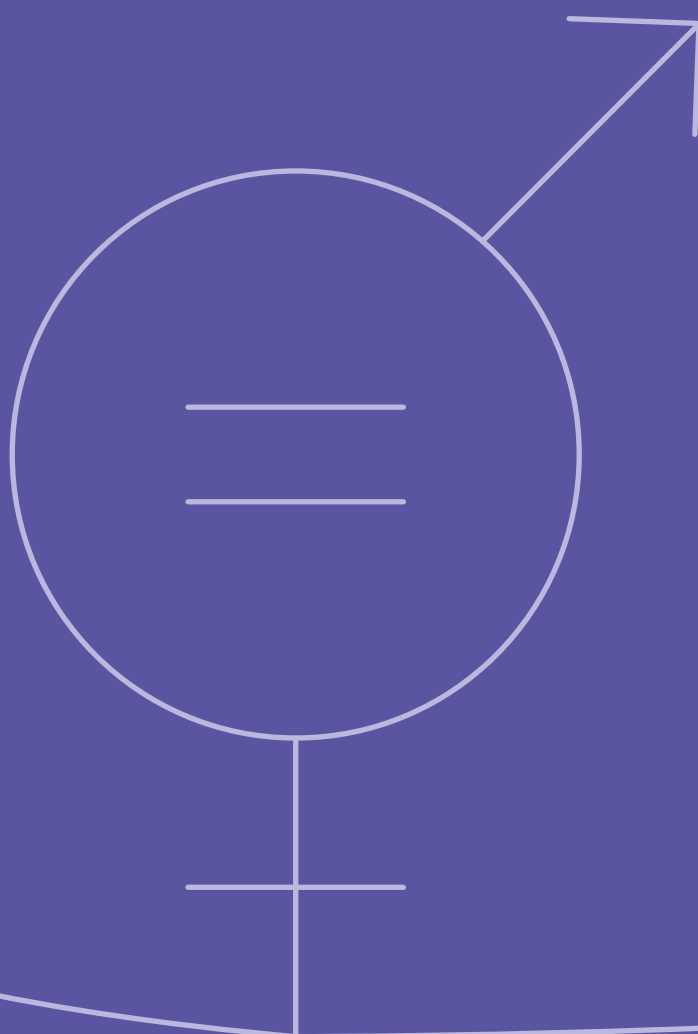


FICHE D'ANALYSE GENRE SECTORIELLE:

FICHE TECHNIQUE GÉNÉRALE – PRISE EN COMPTE DU
GENRE DANS TOUTES LES ÉTAPES DE LA FORMULATION
AU TCHAD



2022



Projet réalisé par DAI Global Belgium



Projet financé par l'Union européenne

SOMMAIRE

**1.
Comment utiliser
cette fiche
d'orientation ?**

P.04

**2.
Comment s'assurer
que le genre est pris
en compte dans les
différentes sections
du document
d'action ?**

P.05

**3.
Cartographie des
acteurs**

P.18

1. COMMENT UTILISER CETTE FICHE D'ORIENTATION ?

Cette fiche technique suit pratiquement la structure du modèle de document d'action de l'UE. Elle vise à guider le personnel opérationnel de la Délégation de l'Union Européenne (DUE) au Tchad pour intégrer la dimension genre tout au long du cycle du projet et l'aligner sur les domaines thématiques du Plan d'Action Genre (GAP) III de l'UE et les priorités du gouvernement tchadien, ainsi que sur les principaux problèmes identifiés par l'Analyse Sectorielle de Genre.

Cette fiche technique « générale » peut être considérée comme une check-list. Elle met l'accent sur tous les éléments qui doivent être systématiquement pris en compte lors de l'élaboration des documents d'action afin de pouvoir répondre aux exigences du marqueur genre G1 (défini plus bas dans le document). Elle présente également des exemples, des bonnes pratiques et des ressources.

En complément de cette première fiche générique, des fiches sectorielles genre seront également disponibles et porteront sur les domaines prioritaires suivants :

Domaine prioritaire 1 : Gouvernance, démocratisation, paix et sécurité

Forces de sécurité intérieure

CAD :152-Conflit, paix et sécurité

Fiche « Sécurité »

Domaine prioritaire 2 : Développement humain inclusif

Nutrition et eau/assainissement

CAD :160-Autres services sociaux

Fiche « Eau et assainissement »

Domaine prioritaire 3 : Pacte vert

Biodiversité, écosystèmes, développement territorial

CAD :410-Protection de l'environnement

Fiche « Changement climatique »

2. COMMENT S'ASSURER QUE LE GENRE EST PRIS EN COMPTE DANS LES DIFFÉRENTES SECTIONS DU DOCUMENT D'ACTION ?

2.1 LA FICHE-RÉSUMÉ DU DOCUMENT D'ACTION

• Les objectifs de développement durable (ODD)

N'oubliez pas de signaler la contribution à l'objectif de développement durable 5 en lien avec l'égalité des sexes.

Cette mention est importante notamment lorsque l'action a été qualifiée de G1 (voir le point suivant sur le marqueur genre). Si l'action contribue de manière significative à l'égalité de genre, alors l'ODD 5 doit faire partie des ODD ciblés.

• Le marqueur genre de l'OCDE

Nous aimerions attirer votre attention sur la question du marqueur genre. Au niveau de la fiche-résumé, il faut juste indiquer le niveau de contribution de l'action à la question du genre : « not targeted », « significant objective » ou « principal objective ».

	General policy objective @	Not targeted	Significant objective	Principal objective
10. Markers (From DAC form)	Participation development/good governance			×
	Aid to environment @	×		
	Gender equality and women's and girl's empowerment		×	
	Trade development	×		
	Reproductive, maternal, new-born and child health	×		
	Trade Disaster Risk Reduction @	×		
	Inclusion of persons with Disabilities @	×		
	Trade Nutrition @	×		

Mais cette indication a une grande implication pour l'action. Les points que nous allons relever ici devront être pris en compte dans différentes parties du document d'action.

Nous les rappellerons au fur et à mesure !

Qu'est-ce que le marqueur genre ?

Pour s'assurer que le genre est correctement intégré dans chaque action quel que soit le secteur, et pour garantir que les efforts pour atteindre l'égalité de genre peuvent être suivis et mesurés au niveau mondial, tous les pays de l'OCDE et l'UE utilisent le marqueur genre.

Ce marqueur genre évalue la contribution des agences et institutions de développement à l'égalité de genre. Cette analyse systématique menée par l'OCDE est basée sur trois marqueurs, qui évaluent dans quelles mesures une action aborde l'égalité de genre.

L'OCDE distingue 3 types d'actions :

G-0	G-1	G-2
<ul style="list-style-type: none"> • Des actions qui ne ciblent pas le genre • Le choix du G0 doit être justifié • Ne peut être par défaut • Exemple: appui à la mise en service d'une application pour le suivi des certificats COVID au niveau régional 	<ul style="list-style-type: none"> • Des actions ayant une ou plusieurs composantes genre mais dont le genre ne constitue pas l'objectif principal • L'UE a l'engagement d'avoir 85% d'action marquée G-1 ou G-2 • Exemple: un programme d'électrification dans les zones rurales, dont l'objectif est d'universaliser l'accès à l'électricité, avec une composante de renforcement des capacités des femmes dans les technologies associées à la mise en œuvre de cette intervention 	<ul style="list-style-type: none"> • Des actions qui ciblent directement le genre et dont l'objectif principal est de répondre de manière ciblée à des priorités nationales en matière d'inégalité de genre • L'UE a l'ambition d'avoir au moins une action G-2 par délégation • Exemple: <ul style="list-style-type: none"> - Appui de la DUE à la mise en œuvre de la politique/ stratégie nationale en matière d'égalité de genre - Appui à un programme de femmes, paix et sécurité - Appui à un programme de lutte contre les violences basées sur le genre

ATTENTION :

L'action doit être qualifiée correctement au regard du marqueur genre.

Il existe pour cela une série de conditions (les critères du marqueur genre présentés dans le schéma suivant). Ces conditions sont cumulatives et se rétroalimentent. Elles garantissent que l'action transversalise correctement et de manière cohérente le genre : depuis l'analyse de départ au mécanisme de suivi et d'évaluation de l'action.

Analyse genre	<ul style="list-style-type: none"> • Une analyse genre doit être conduite en amont durant la phase d'identification. • Le profil genre pays de la DUE et les analyses genre sectorielles doivent être utilisées. • D'autres analyses genre peuvent aussi être utilisées (autres bailleurs, ONGs, etc.) • Cette condition vaut pour tous les marqueurs: G-0, G-1, G-2.
Prise de décision basée sur les résultats de l'analyse genre	<ul style="list-style-type: none"> • La décision d'avoir une action G-0, G-1 ou G-2, et les priorités genre qui vont être ciblées dans l'action doivent être basées sur les données quantitatives et qualitatives fournies par l'analyse genre. • Rappelez-vous que même un G-0 doit être justifié.
Objectifs et indicateurs sensibles au genre	<ul style="list-style-type: none"> • Pour le G-1 : il faut un objectif spécifique sensible au genre soutenu par un indicateur sensible au genre. • Pour le G-2 : il faut un objectif principal sensible au genre, soutenu par un indicateur sensible au genre. • Le GAPIII est une très bonne source pour définir des objectifs et des indicateurs sensibles au genre selon les secteurs d'intervention. Et pour rappel: toutes les actions de la DUE doivent contribuer au moins à un objectif du GAPIII.
Données désagrégées par sexe	<ul style="list-style-type: none"> • Toutes les données (présentées, produites, etc.) de l'action doivent systématiquement être désagrégées par sexe au minimum et si possible, également par âge et par handicap.
Suivi et évaluation du genre	<ul style="list-style-type: none"> • Le système de suivi et d'évaluation de l'action doit intégrer des indicateurs sur les efforts et la contribution de l'action en matière de genre. • Les équipes en charge du suivi et de l'évaluation devront compter sur une expertise genre.

DEUX POINTS IMPORTANTS :

- Plus la question du genre est prise en compte en amont et comme partie intégrante de l'action, plus sa déclinaison dans les objectifs, indicateurs, actions, etc. sera facilitée.
- Le marqueur genre s'aligne sur les principes opérationnels de l'approche fondée sur les droits humains (obligatoire dans l'action de l'UE). Le marqueur contribue en effet à l'application des droits, à la transparence, à la non-discrimination, à la participation et à la redevabilité.

2.2 L'ANALYSE DU CONTEXTE

L'analyse du contexte peut présenter les indicateurs généraux de développement humain sur l'égalité entre les femmes et les hommes.

Indicateur	Définition
L'Indice d'Inégalité de Genre	L'IIG mesure les inégalités entre les sexes dans trois aspects importants du développement humain - la santé reproductive, mesurée par le taux de mortalité maternelle et le taux de natalité chez les adolescentes; l'autonomisation, mesurée par la proportion de sièges parlementaires occupés par des femmes et la proportion de femmes et d'hommes adultes âgés de 25 ans et plus ayant au moins suivi un enseignement secondaire ; et le statut économique, exprimé par la participation au marché du travail et mesuré par le taux de participation à la population active des femmes et des hommes âgés de 15 ans et plus. http://hdr.undp.org/en/content/gender-inequality-index-gii
L'Indice de Développement de Genre	L'IDG mesure les écarts entre les sexes dans les réalisations en matière de développement humain en tenant compte des disparités entre les femmes et les hommes dans trois dimensions fondamentales du développement humain - la santé, les connaissances et les niveaux de vie - en utilisant les mêmes indicateurs de composantes que dans l'Indice de Développement Humain (IDH). L'IDG est le rapport entre les IDH calculés séparément pour les femmes et les hommes en utilisant la même méthodologie que pour l'IDH. Il s'agit d'une mesure directe de l'écart entre les sexes qui montre l'IDH féminin en pourcentage de l'IDH masculin. http://hdr.undp.org/en/content/gender-development-index-gdi
Indice du « Global Gender Gap » du forum économique mondial	L'indice mondial des écarts entre les sexes a été introduit pour la première fois par le Forum économique mondial en 2006 comme un cadre permettant de saisir l'ampleur des disparités entre les sexes et de suivre leur évolution dans le temps. L'indice évalue les écarts nationaux entre les sexes sur la base de critères économiques, éducatifs, sanitaires et politiques, et fournit un classement des pays qui permet des comparaisons efficaces entre régions et groupes de revenus. https://www.weforum.org/reports/global-gender-gap-report-2021
Indice « SIGI »	L'indice des institutions sociales et du genre (SIGI) du Centre de développement de l'OCDE mesure la discrimination à l'égard des femmes dans les institutions sociales de 180 pays. En tenant compte des lois, des normes sociales et des pratiques, le SIGI saisit les moteurs sous-jacents de l'inégalité entre les sexes dans le but de fournir les données nécessaires à la transformation des politiques. Le SIGI est également l'une des sources de données officielles pour le suivi de l'ODD 5.1.1 «L'existence ou non de cadres juridiques permettant de promouvoir, d'appliquer et de contrôler l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes.» https://www.genderindex.org/

L'analyse du contexte doit présenter les données les plus pertinentes en matière d'(in)égalité de genre dans le secteur d'intervention.

Utilisez le profil genre de la DUE, les analyses genre sectorielles ou toute autre source d'information pertinente et actualisée (analyse genre produite par d'autres bailleurs, organismes internationaux, ONG, associations, etc.)

Voici des exemples et des suggestions en couleurs, pour renforcer la dimension genre de la partie d'analyse du contexte.

Exemple 1 : Programme de Renforcement de la résilience des systèmes alimentaires

Le Tchad est le troisième pays le moins avancé au monde en termes de développement humain (index du PNUD 2019). Sa population a été estimée en 2020 à 16,3 millions d'habitants, soit une croissance d'environ 50% au cours de la dernière décennie. Elle est majoritairement jeune, avec 53,3% de moins de 15 ans. L'espérance de vie est de 54,2 ans, bien inférieure à la moyenne de l'Afrique subsaharienne (58,5 ans). Les inégalités de genre sont ancrées en profondeur dans la société. Elles sont présentes dans tous les domaines et représentent un défi au respect des droits des filles et des femmes et au développement du pays. Le niveau alarmant des inégalités entre les femmes et les hommes est clairement identifié par les index des inégalités genre (un des pays les moins avancés en termes d'index de Développement de Genre et d'index d'inégalité de genre). Le taux de fécondité est très élevé, avec 5,95 enfants par femme (2016) et une croissance démographique annuelle de 3,53%. Environ 22% de la population vit en milieu urbain et 78% en milieu rural dont 3,4% sont des groupes nomades.

Production agro-pastorale : Le pays dispose de trois grandes zones agro-écologiques distinctes qui lui permettent d'avoir un vaste panel de systèmes de production (zone saharienne, sahélienne et soudanienne). Le Tchad dispose d'un énorme potentiel agricole qui est insuffisamment exploité. Le secteur agricole, dont principalement la culture de céréales, l'élevage et la collecte de gomme arabique représentent 43% de l'économie tchadienne. La production vivrière contribue à 20% de l'économie. L'agriculture occupe de manière informelle les 2/3 de la population active du pays, dont plus de la moitié est composée de femmes (75% selon le PNSIR). Il est caractérisé par une forte division sexuelle du travail. Les femmes s'investissent généralement dans les activités agricoles les moins lucratives, s'occupant le plus souvent des activités de production vivrière de subsistance pour la consommation domestique, tandis que les hommes se chargent des filières plus porteuses. Dans les sphères de prise de décision du secteur agricole, les femmes représentent 19%. En milieu rural, seulement 15% des femmes possèdent de la terre en propre (21% la partagent avec d'autres personnes). L'industrie manufacturière occupe une place marginale et repose essentiellement sur la production de bière et de boissons gazeuses, la production de sucre, et l'égrenage du coton. Le secteur agro-pastoral au Tchad est fondamental pour la croissance économique et pour la sécurité alimentaire de la population.

Exemple 2 : Programme d'appui à la transition politique et à la consolidation de l'État au Tchad

Contexte de la transition politique :

Le Tchad se trouve à un tournant majeur dans son histoire, après la mort violente du Maréchal Idriss Déby Itno, annoncée le 20 avril 2021 par le porte-parole de l'armée tchadienne, après plus de 30 ans au pouvoir. Ce dernier a également annoncé la mise en place d'un Conseil Militaire de Transition (CMT) présidé par son fils Mahamat Kaka Idriss Déby Itno, à la suite du renoncement du président de l'Assemblée nationale à assurer l'intérim de la Présidence comme le prévoyait la Constitution.

Les nouvelles autorités ont justifié la mise en place du CMT de manière concomitante avec la disparition du Maréchal et sans consultation préalable des partis politiques et des forces vives du pays, en raison des craintes relatives à une possible invasion imminente de la capitale par les rebelles du groupe politico-militaire tchadien du Front pour l'Alternance et la Concorde au Tchad (FACT), impliqué dans les combats associés à la mort du Maréchal Idriss Déby Itno.

La situation se caractérise par la sous-représentation des femmes dans les différentes instances de prise de décision. À la suite de la mort du président Idriss Déby en avril 2021, les acteurs de la société civile ont espéré la mise en place d'un gouvernement plus paritaire, tel que légalement requis par la loi sur la parité. Néanmoins le statu quo de la sous-représentation des femmes caractérise le gouvernement de transition, dans lequel on ne trouve que 9 femmes ministres et secrétaires d'État sur 40 (22,5%). 15% des membres du parlement sont des femmes.

Le cadre politique de référence doit montrer également l'alignement de l'action avec les politiques et les stratégies nationales en matière d'égalité de genre.

Quel que soit le secteur d'intervention, l'action doit chercher à renforcer la dimension institutionnelle de l'égalité de genre dans les politiques publiques du pays partenaire.

Le Tchad dispose d'un arsenal juridique, réglementaire et stratégique en matière d'égalité de genre. Certaines de ces politiques peuvent être intégrées au cadre de référence de l'action.

La référence au genre dans le cadre des politiques publiques contribuera à :

- A. Rendre visible ce cadre de référence en matière d'égalité de genre et appuyer sa mise en œuvre.
- B. Renforcer la légitimité de l'action en matière de genre vis-à-vis des partenaires.

Par exemple :

La Politique Nationale Genre (PNG) et Le Plan d'Actions Quinquennal 2019-2023 de la PNG

La PNG repose sur les orientations stratégiques suivantes :

1. L'intégration systématique de la dimension genre dans les systèmes de planification, de budgétisation, de mise en œuvre, de suivi/évaluation des stratégies, des politiques et des programmes de développement à tous les niveaux ;
2. Le développement d'une stratégie de communication pour un changement de mentalité et de comportement en faveur de l'égalité entre les hommes et les femmes dans tous les domaines de la vie publique et privée ;
3. L'accès égal et équitable aux services sociaux de base, aux ressources (y compris le foncier) et aux bénéfices par les hommes et les femmes ;
4. L'accès égal et équitable des hommes et des femmes aux sphères de décision;
5. La promotion des droits humains et en particulier l'autonomisation des femmes;
6. Le développement d'un partenariat actif en faveur du genre au Tchad.

D'autre part, une analyse des politiques publiques sectorielles sous l'angle du genre peut aussi être succinctement présentée dans cette section.

Par exemple :

L'objectif du Plan National du Développement de l'Élevage 2 (PNDE 2) 2017-2021 est : « D'assurer une augmentation durable de la production animale afin d'améliorer et d'accroître la contribution du Sous-Secteur de l'Élevage à la croissance des revenus des Éleveurs (en l'occurrence ceux des plus vulnérables) et de l'économie nationale, à la réduction de la pauvreté et de l'insécurité alimentaire ». Le plan introduit quelques éléments d'analyse genre dans l'analyse du secteur. Par exemple, il mentionne le rôle principal des femmes dans la transformation des produits laitiers et la proportion de femmes (presque la moitié) dans la population active employée dans l'agriculture et l'élevage. Cependant, il n'y a pas d'analyse systématique de la division de travail entre les hommes et les femmes dans les différentes filières ciblées afin de la considérer dans l'intervention.

2.3 L'ANALYSE DES PROBLÈMES

L'analyse du contexte sous l'angle du genre aura permis de mettre en évidence toute une série de problèmes. Il est clair qu'une seule action ne peut pas aborder tous les problèmes genre identifiés, en particulier lorsque le genre n'est pas l'objectif principal de l'action.

L'intégration du genre dans l'analyse des problèmes repose sur un exercice de priorisation stratégique. Il doit permettre de répondre à ces deux questions :

A. Quelle peut être la contribution de l'action à l'égalité de genre ?

B. Quelle peut être la contribution de l'égalité de genre aux problématiques identifiées dans le secteur ?

Exemple :

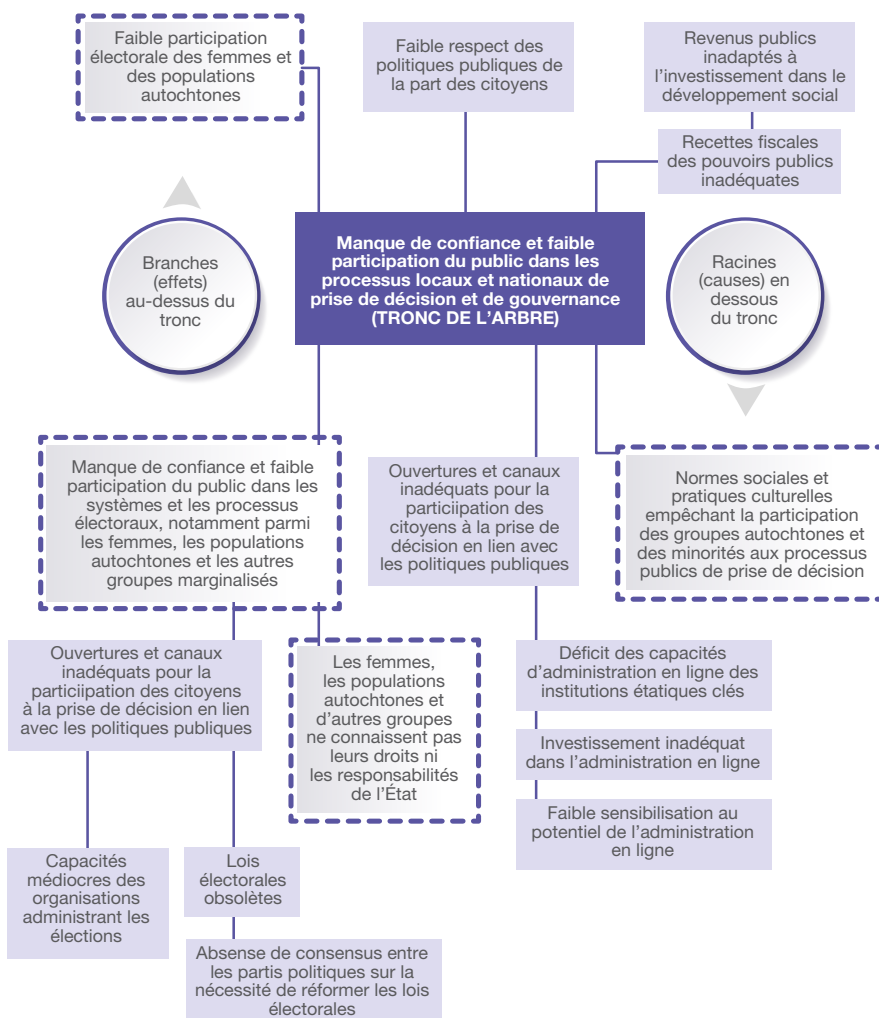
Appui à la tenue du référendum constitutionnel et des élections présidentielles au Tchad.

Analyse des problèmes :

« L'organisation d'un processus électoral de sortie d'une transition politique ; la coexistence des opportunités liées à la transition, qui porte un potentiel important d'avancées démocratiques, mais aussi un risque d'un recul autoritaire. Ce contexte justifie un appui technique et financier à l'organisation du processus électoral de sortie de transition, sur base d'un engagement clair des autorités tchadiennes en matière de retour à un ordre constitutionnel et de renforcement durable de l'ordre démocratique. Cela justifie également un appui technique et financier aux acteurs de la société civile et des médias dans leurs rôles d'observation, de sensibilisation et d'information autour du processus électoral, afin de favoriser la pluralité, l'inclusion et la transparence dans le suivi de la transition, ses étapes, ses jalons et ses contingences ».

- La pluralité, l'inclusion et la transparence ne peuvent être garanties sans la participation active des femmes tchadiennes dans leur diversité, ainsi que des organisations de la société civile qui représentent leurs besoins et leurs intérêts. Or l'analyse genre a mis en évidence un déficit en matière de participation politique des femmes. L'action devrait creuser davantage pour savoir quelles sont les causes sous-jacentes : causes culturelles, économiques, etc.

Exemple : Arbre à problèmes intégrant la dimension genre dans le domaine de l'appui aux élections



Source : Guide de la planification, du suivi et de l'évaluation axés sur les résultats du développement, UNDP

2.4 L'ANALYSE DES PARTIES PRENANTES

L'analyse des parties prenantes a deux dimensions critiques par rapport à la prise en compte du genre :

A. L'identification des parties prenantes : du côté des détenteurs d'obligation, la liste des parties prenantes devrait inclure les acteurs institutionnels responsables du genre (au niveau national, régional, sectoriel, etc.). Et du côté des titulaires de droits, elle devrait inclure les acteurs de la société civile œuvrant dans le domaine de l'égalité femmes hommes. Ceux-ci sont particulièrement importants pour garantir la représentation, la participation et la diversité des besoins et des intérêts des femmes et des filles. C'est notamment un point de vigilance pour les actions en lien avec des secteurs plus « techniques », comme les infrastructures, où les acteurs de la société civile sont souvent peu représentés et encore moins les organisations de femmes.

B. L'analyse de leur capacité et de leurs besoins pour faire avancer l'égalité de genre : ce point est crucial parce qu'il guide la définition des activités à développer dans le cadre de l'action.

Exemple :

PARTIES PRENANTES	RÔLE – MANDAT - OBJECTIF	ANALYSE DES CAPACITÉS
Le Ministère de la Femme, de la Famille et de la Protection de l'Enfance (MFFPE)	Coordination des interventions en matière d'égalité et d'équité de genre, d'autonomisation de la femme, d'appui-conseil, de suivi-évaluation et de plaidoyer pour l'égalité et l'équité de genre, ainsi que de la mobilisation des ressources destinées à financer la mise en œuvre des politiques et des programmes de développement. Chargé de la mise en œuvre de la PNG et de son plan d'action (PA-PNG).	<ul style="list-style-type: none"> - Manque de moyens financiers, techniques et humains. - Le staff n'est pas familiarisé avec l'approche genre et le concept de genre. - La coordination avec les ministères sectoriels pour la mise en œuvre du PA-PNG est très difficile. - Inexistence d'une cellule de suivi et évaluation au sein du ministère. - Manque toutefois de moyens pour l'appui aux OSC de femmes.
Les femmes candidates aux élections	Inscription sur les listes Obtenir des financements Élaboration et conduite d'une campagne électorale	<ul style="list-style-type: none"> - Barrières socio-culturelles à la participation politique des femmes. - Manque d'information sur les réglementations et les procédures. - Manque de compétence en matière de leadership. - Manque de compétence technique pour élaborer une campagne électorale.

Rappel marqueur genre

Une analyse genre est obligatoire pour toutes les actions, quel que soit le secteur, même pour celles qui à priori seraient qualifiées de G-0. Cette analyse genre doit informer l'analyse du contexte de l'action. Elle va rendre visible les enjeux genre du secteur et va guider la prise de décision.

2.5 DESCRIPTION DE L'ACTION

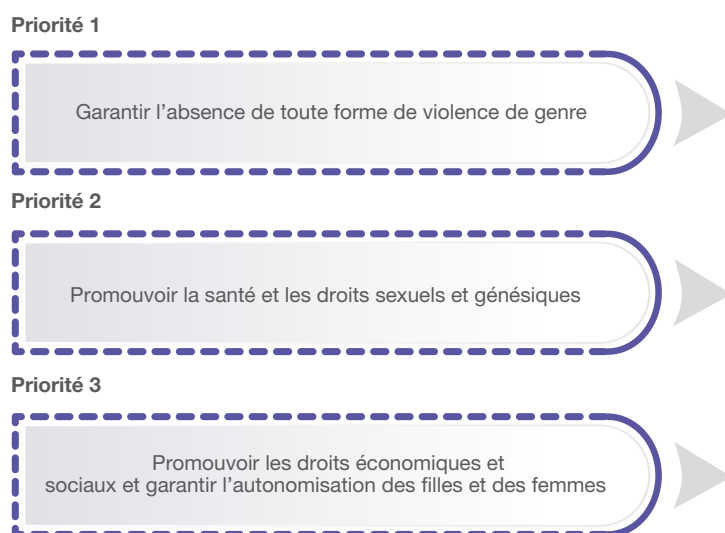
a. Objectifs

Si vous avez procédé à prendre en compte le genre aux étapes précédentes d'analyse du contexte et de la définition des problèmes, il vous sera plus facile de définir des objectifs sensibles au genre.

L'objectif sensible au genre vient renforcer la cohérence du processus parce qu'il est défini sur la base des problèmes et des priorités genre identifiés.

Pour le Tchad, celles-ci ont été définies dans le Country Level Implementation Plan (CLIP)¹, issue d'un processus de consultations multi acteurs impliquant les partenaires institutionnels, les organisations de la société civile, les partenaires techniques et financiers et les États Membres.

3 domaines prioritaires d'intervention ont été identifiés :



Ces 3 priorités doivent guider la prise de décision en matière d'intégration du genre dans le cadre des actions, tous secteurs confondus. Toutes doivent contribuer à la réalisation d'une de ces priorités.

Ces priorités sont en lien aussi avec le Plan d'Action Genre de l'UE (GAPIII).

Pour chacune de ces priorités, le GAPIII définit une série d'objectifs qui peut servir de base pour formuler des objectifs spécifiques sensibles au genre pour notre action.

1- Le CLIP est le plan de mise en œuvre des engagements de la DUE par rapport aux GAPIII (le plan d'action genre de l'UE).

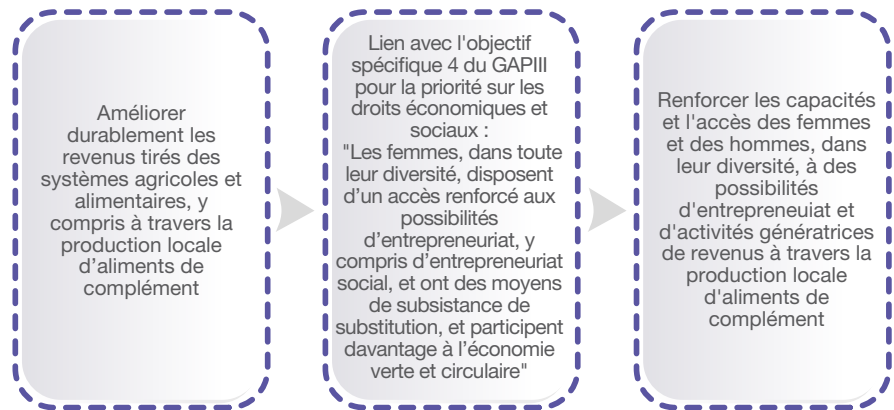
Exemple d'objectifs (liste non exhaustive) :

Pour la priorité en matière de droits économiques et sociaux et l'autonomisation des filles et femmes.

1. Amélioration de l'accès des femmes, dans toute leur diversité, à un travail décent, y compris transition des femmes vers l'économie formelle et couverture des femmes par des régimes de protection sociale non discriminatoires et inclusifs.
2. Amélioration des politiques, du cadre juridique et de l'accès aux services d'accueil afin de favoriser une répartition égale des soins familiaux et des travaux domestiques entre les hommes et les femmes.
3. Amélioration de l'accès des femmes, dans toute leur diversité, aux services et produits financiers, ainsi qu'aux ressources productives.
4. Les femmes, dans toute leur diversité, disposent d'un accès renforcé aux possibilités d'entrepreneuriat, y compris d'entrepreneuriat social, et à des moyens de subsistance de substitution, et participent davantage à l'économie verte et circulaire.

Pour un programme G-1, ces propositions du GAPIII peuvent devenir un objectif spécifique de votre action ou alors être intégrées dans un objectif spécifique plus large.

Exemple :



Et pour rappel, le CLIP a également défini quel sera le domaine d'engagement prioritaire qui fera l'objet d'une action ciblée (G-2) pour le Tchad :

Dans le cadre du MIP 2021-2027, la DUE souhaite orienter son action G2 en faveur du 5^{ème} domaine d'engagement du GAP III sur l'intégration du plan d'action Femme Paix Sécurité. Le projet s'inscrit également dans le domaine prioritaire 1 du MIP « Gouvernance, démocratisation, paix et sécurité ». Extrait du CLIP DUE Tchad.

Rappel marqueur genre

Pour les actions marquées G-1, il est obligatoire d'avoir un objectif spécifique sensible au genre.

Pour les actions marquées G-2, il est obligatoire d'avoir un objectif principal sensible au genre.

Ceux-ci doivent être en cohérence avec l'analyse genre du secteur et les priorités en matière d'égalité de genre dans le pays, définies dans le CLIP. Ils doivent contribuer aux engagements de l'UE dans le cadre du GAPIII.

b. Activités

Les activités doivent être définies en cohérence avec l'objectif sensible au genre et l'analyse des capacités et des besoins définis à l'étape préalable.

C'est à ce stade-ci que l'intégration du genre couvre toute sa cohérence et son potentiel **transformateur** : on identifie les problématiques genre, on se fixe un objectif sensible au genre et on met en œuvre des activités pour atteindre l'objectif sensible au genre.

Exemple :

PARTIES PRENANTES	ANALYSE DES CAPACITÉS	ACTIVITÉS
Le Ministère de la Femme, de la Famille et de la Protection de l'Enfance (MFFPE)	<ul style="list-style-type: none"> - Le staff n'est pas familiarisé avec l'approche genre et le concept de genre. - La coordination avec les ministères sectoriels pour la mise en œuvre du PA-PNG est très difficile. 	<ul style="list-style-type: none"> - Formations au personnel du MFFPE sur l'approche genre et le concept de genre. - Renforcement des mécanismes de coordination intersectorielle : constituer une commission interministérielle avec des membres nommés, des TDR et une feuille de route.
Les femmes candidates aux élections	<ul style="list-style-type: none"> - Barrières socio-culturelles à la participation politique des femmes. - Manque d'information sur les réglementations et les procédures. - Manque de compétence en matière de leadership. - Manque de compétence technique pour élaborer une campagne électorale. 	<ul style="list-style-type: none"> - Campagne de sensibilisation sur le rôle des femmes en politique (campagne générale et campagnes ciblées sur certains publics comme les jeunes, les hommes, les femmes elles-mêmes, les partis politiques, etc.) - Outils d'information pour les femmes candidates sur les procédures électorales. - Formations et coachings des femmes en matière de leadership et de campagne électorale.

2.6 LE CADRE LOGIQUE ET LES INDICATEURS

Le cadre logique doit refléter la prise en compte du genre telle que mentionnée dans toutes les étapes précédentes : au niveau des objectifs, des résultats et des activités.

Le cadre logique va aussi renseigner sur les indicateurs à utiliser pour suivre les résultats et l'atteinte des objectifs sensibles au genre.

Il est donc très important de vérifier deux points :

- Tous les indicateurs relatifs aux personnes sont désagrégés par sexe au minimum, et si possible également par âge, handicap et d'autres catégories pertinentes pour l'action.
- Les résultats et les activités en lien avec l'objectif sensible au genre sont assortis d'indicateurs sensibles au genre pertinents.

Pour rappel, tous les objectifs du GAPIII sont assortis d'indicateurs.

Par exemple :

Voici les indicateurs proposés par le GAPIII, en lien avec l'objectif spécifique 4 du GAPIII pour la priorité sur les droits économiques et sociaux (voir exemple ci-dessus relatif à l'amélioration durable des revenus tirés des systèmes agricoles et alimentaires, y compris à travers la production locale d'aliments de complément) :

- Nombre de politiques tenant compte de la dimension de genre approuvées par le gouvernement partenaire dans le secteur de l'économie verte.
- Nombre de politiques tenant compte de la dimension de genre approuvées par le gouvernement partenaire dans le secteur de l'économie circulaire.
- Nombre de femmes bénéficiaires de services de développement des entreprises ayant fait enregistrer leur propre entreprise, y compris une entreprise sociale :
 - En général ;
 - Dans le secteur de l'économie verte ;
 - Dans le secteur de l'économie circulaire.
- Nombre de programmes sensibles au genre mis en œuvre par le gouvernement partenaire et améliorant l'accès des femmes et des filles à des transports publics sûrs, abordables, accessibles et durables dans les zones rurales et urbaines

Rappel marqueur genre

Avoir au moins un indicateur de résultat sensible au genre est une condition sine qua non pour le marqueur genre G-1 (pour un objectif spécifique genre) et G-2 (pour un objectif général genre). Sans indicateur il ne serait pas possible de mesurer la contribution de l'action à l'égalité de genre dans le secteur. L'absence d'indicateurs sensibles au genre peut entraîner une disparition de la sensibilité genre dans l'action au fur et à mesure de sa mise en œuvre.

2.7 SUIVI ET ÉVALUATION

Le suivi et l'évaluation des résultats en matière de genre permettent de clore le cycle de planification.

Le suivi et l'évaluation qui intègrent la dimension genre s'intéressent notamment :

- Aux changements induits par l'action sur les rapports entre les femmes et les hommes et les écarts entre eux/elles notamment.
- A vérifier si l'action ne provoque pas ou n'a pas provoqué d'effets négatifs sur les individus et notamment les minorités et dans ce cas prendre les mesures appropriées pour minimiser les effets négatifs.
- S'interroger sur la réussite des stratégies de minimisation d'effets négatifs adoptés.

L'action doit prévoir la mise en place d'un système de suivi basé sur :

- Les indicateurs sensibles au genre préalablement définis (voir paragraphe précédent).
- Une expertise spécifique en matière de genre et/ou prévoir le renforcement des

capacités des ressources humaines en matière de suivi et évaluation sensible au genre.
- La collecte de données désagrégées par sexe, sur la base des indicateurs sélectionnés.

Le système de suivi doit être complété par une **évaluation externe** à mi-parcours et/ou finale qui intègre la dimension genre et mesure l'impact genre du projet.

Exemple d'évaluation externe qui intègre la dimension genre :

Étape 1 : Préparation	<ul style="list-style-type: none"> - Les termes de références de l'évaluation externe comprennent une partie spécifique sur l'évaluation de l'impact genre de l'action. - Des normes éthiques sont prises en considération pour assurer le respect de la confidentialité et la sécurité des personnes interrogées, particulièrement des femmes et des filles. - L'équipe d'évaluation est expérimentée et qualifiée en matière de genre et équilibrée du point de vue du genre.
Étape 2 : Rapport de démarrage	<ul style="list-style-type: none"> - Le rapport de démarrage intègre le genre dans la conception de l'évaluation et dans le plan opérationnel, et jusque dans l'analyse du contexte qui doit tenir compte du genre. - L'analyse des parties prenantes tient compte des questions de genre. - Les questions de l'évaluation, les indicateurs, les moyens de vérification et les sources tiennent compte des dimensions de genre. - L'approche de l'évaluation, les méthodes et les outils de collecte de données tiennent compte des questions de genre.
Étape 3 : Collecte de données	<ul style="list-style-type: none"> - Les données sont recueillies sur et auprès d'hommes et de femmes, en appliquant des méthodes mixtes. - Les données relatives au genre sont ventilées par sexe et par âge.
Étape 4 : Analyse des données et rédaction du rapport	<ul style="list-style-type: none"> -Le rapport comporte une section consacrée au contexte qui comprend une analyse genre. L'évaluation mesure le niveau d'intégration de la dimension genre dans le projet et ses leçons apprises L'évaluation examine de près la réalisation des objectifs liés au genre, les résultats et les différents impacts du projet sur les femmes et les hommes et les relations de pouvoir entre eux. Tous les effets imprévus de l'intervention portant sur le genre sont décrits.
Étape 5 : Diffusion et suivi	<ul style="list-style-type: none"> -Les résultats de l'évaluation relatifs au genre sont partagés au sein de la DUE et auprès d'un public plus large.

Rappel marqueur genre

La dernière condition pour la sélection du marqueur G-1 et G-2 est d'avoir un système de suivi et d'évaluation sensible au genre. Celui-ci garantit la redevabilité de l'action du point de vue du genre, il permet d'évaluer et de corriger les effets négatifs de l'action sur les inégalités de genre et finalement, il permet de capitaliser et de tirer des leçons pour le futur.

3. RESSOURCES

Le Plan d'action genre : https://ec.europa.eu/europeaid/joint-staff-working-document-gender-equality-and-womens-empowerment-transforming-lives-girls-and_en

Le groupe genre de Capacity4dev : <http://capacity4dev.ec.europa.eu/public-gender/dashboard>

EU Resource Package sur le gender mainstreaming dans la coopération au développement: http://eugender.itcilo.org/toolkit/online/story_html5.html?lms=1

Le Toolkit de la Commission Européenne sur le gender mainstreaming : [https://www.focusintl.com/GD172- Toolkit on Mainstreaming Gender Equality in EC Development Cooperation.pdf](https://www.focusintl.com/GD172-Toolkit-on-Mainstreaming-Gender-Equality-in-EC-Development-Cooperation.pdf)

The European Institute for Gender Equality (EIGE) : <https://eige.europa.eu/>

Les boîtes à outils genre de l'AFD, 2016 :

- Agriculture, développement rural et biodiversité : <https://www.afd.fr/fr/ressources/boite-outils-genre-agriculture-developpement-rural-et-biodiversite>
- Développement urbain : <https://www.afd.fr/fr/ressources/boite-outils-genre-developpement-urbain>
- Eau et assainissement : <https://www.afd.fr/fr/ressources/boite-outils-genre-eau-et-assainissement>
- Énergie : <https://www.afd.fr/fr/ressources/boite-outils-genre-energie>

Gender Responsive Indicators. Gender and NDC planning for implementation, UNDP, 2019 : <https://www.undp.org/content/dam/LECB/docs/pubs-reports/undp-ndcsp-gender-indicators-2020.pdf>

Tool : Indicators for Measuring Results on Gender Equality, SIDA, 2010 : <https://cdn.sida.se/publications/files/sida61315en-indicators-for-measuring-results-on-gender-equality.pdf>

Tool Kit on Gender Equality Results and Indicators, ADB, 2013 : <https://www.adb.org/documents/tool-kit-gender-equality-results-and-indicators>

F3E (2021). Agir pour le genre. <https://f3e.asso.fr/wp-content/uploads/F3E-Agirpourlegenre.pdf>

F3E (2021). Fiches pédagogiques genre et développement. <https://f3e.asso.fr/wp-content/uploads/F3E-fiches-pedagogiques-genre-et-developpement-2021.pdf>

Rédigé par : Dr. Sepideh Labani Motlagh, Cheffe d'Équipe, Experte Genre, et Virginie Poupenev, Experte Genre, avec l'assistance de Mme Colette Benoudji, Experte Locale Genre

Cette publication a été produite avec l'assistance de la Commission européenne. Le contenu de ce rapport ne reflète pas nécessairement la position de l'Union européenne, et n'engage que la responsabilité de DAI.



Projet réalisé par DAI Global Belgium



Projet financé par l'Union européenne